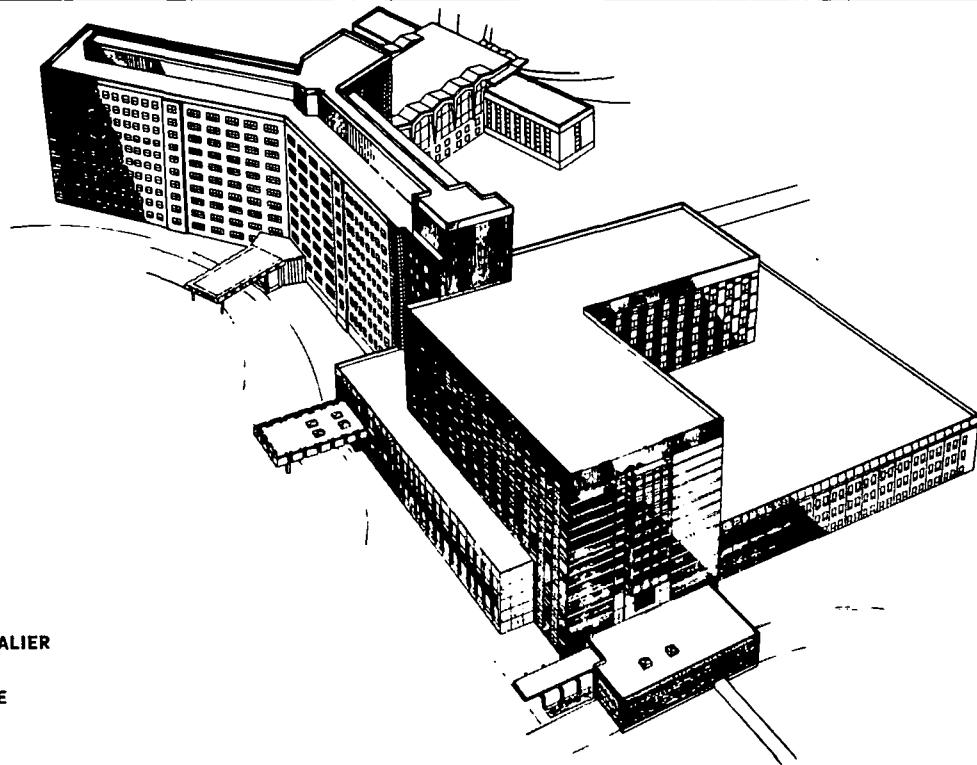


UNIVERSITÉ
DE
SHERBROOKE

FACULTÉ
DE
MÉDECINE
71-72

**Pour tous renseignements
s'adresser au:**

**BUREAU DU REGISTRAIRE
UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE
CITÉ UNIVERSITAIRE
SHERBROOKE, QUÉ.**



**CENTRE HOSPITALIER
UNIVERSITAIRE
DE SHERBROOKE**

TABLE DES MATIÈRES

CALENDRIER DE LA FACULTÉ	5
PRÉSENTATION: HISTORIQUE ET ORIENTATION	7
CONSEIL DE LA FACULTÉ	11
CORPS PROFESSORAL:	
DIVISION DES SCIENCES CLINIQUES	13
DIVISION DES SCIENCES FONDAMENTALES	18
DIVISION DE MÉDECINE SOCIALE	21
ADMINISTRATION DE LA FACULTÉ	23
COMITÉ EXÉCUTIF DU C.H.U.	25
PROGRAMME DES ÉTUDES	27
COURS ET STAGES ÉLECTIFS	33
DOCTORATS EN MÉDECINE:	
RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES	35
ADMISSION À LA PRATIQUE	38
ÉTUDES AVANCÉES:	
OBJECTIFS ET PROGRAMMES	39
DIPLOMES NÉCESSAIRES À L'ADMISSION	42
RÈGLEMENTS:	
Procédures d'admission	43
Maîtrise (M.Sc.)	44
Doctorat (Ph.D.)	45
Rédaction de thèse	47
PROGRAMME CONJOINT	51
ÉTUDES POST-DOCTORALES	53
PRIX ET BOURSES	59
PROMOTION 1967-71	61
BIBLIOTHÈQUE	63
RÉSIDENCE DES ÉTUDIANTS	63

CALENDRIER DE LA FACULTÉ 1971-1972

JEUDI, 1er JUILLET 1971

Début des cours, 4e année de médecine.
Début du programme de la formation médicale post-doctorale
(internat et résidence).

MARDI, 7 SEPTEMBRE 1971

Entrée des nouveaux étudiants - journée d'information.

MERCREDI, 8 SEPTEMBRE 1971

Journée d'information.

JEUDI, 9 SEPTEMBRE 1971

Début des cours, 1ère, 2e, 3e années de médecine.

OCTOBRE 1971

Collation des grades.

LUNDI, 11 OCTOBRE 1971

Jour d'Action de grâces. Congé universitaire.

VENDREDI, 15 OCTOBRE 1971

Congrès de l'A.C.F.A.S. Congé spécial.

SAMEDI, 16 OCTOBRE 1971

Congrès de l'A.C.F.A.S. Congé spécial.

JEUDI, 23 DÉCEMBRE 1971

Début du congé de Noël, après les cours.

MARDI, 4 JANVIER 1972

Reprise des cours.

MARDI, 1er FÉVRIER 1972

Second versement des frais de scolarité.

MERCREDI, 1er MARS 1972

Dernier jour de réception des demandes d'admission pour l'année académique 1972-73.

JEUDI, 30 MARS 1972

Début du congé de Pâques, après les cours.

MARDI, 4 AVRIL 1972

Reprise des cours

LUNDI, 22 MAI 1972

Jour férié. Congé universitaire.

VENDREDI, 26 MAI 1972

Fin des cours des 1ère et 2e années.

VENDREDI, 16 JUIN 1972

Fin des cours de 3e année.

VENDREDI, 23 JUIN 1972

Anticipation de la fête du Canada français. Congé universitaire.

VENDREDI, 30 JUIN 1972

Fin des cours de 4e année.

Anticipation de la fête du Canada. Congé universitaire.

PRÉSENTATION

HISTORIQUE

En 1960, Mgr Irénée Pinard, recteur de l'Université, créait un comité consultatif qui avait pour mandat d'étudier l'opportunité de fonder une faculté de médecine à Sherbrooke. Les membres étaient les docteurs Guy Bertrand, Clovis Dagneau, Gérard-L. Larouche, Gaston Masson, T.-J. Quintin, Jacques Sylvestre, Jean-Pierre Tremblay. Le docteur Larouche fut désigné comme président du Comité. La Faculté fut fondée le 15 février 1961; c'est le docteur Gérard-L. Larouche qui en devint le premier doyen, le 1er mars de la même année. Le Conseil était formé des docteurs Clovis Dagneau et Paul Chevalier. Durant les trois années qui suivirent, le docteur Larouche s'employa à jeter les bases d'une faculté de médecine qui répondrait aux exigences nouvelles d'un enseignement médical de calibre supérieur.

En 1962, le Pavillon St-Georges, immeuble encore inachevé, conçu originellement comme hôpital psychiatrique, était cédé par le gouvernement à l'Université pour permettre à la Faculté de médecine d'y aménager son Centre hospitalier universitaire. En octobre 1964, le docteur Gérald LaSalle était nommé doyen et directeur du Centre hospitalier universitaire.

En juin 1965, le premier conseil d'administration de la Clinique de l'Université entra en fonction. Au printemps de 1966, la Faculté s'installait sur son propre campus de plus de trois cents acres, à deux milles de la Cité de Sherbrooke et à cinq milles du campus principal de l'Université. Elle accueillait ses premiers étudiants en septembre suivant.

En septembre 1967, la Faculté prenait possession de son aile d'enseignement et de recherche, où sont situés les laboratoires multidisciplinaires à l'usage des étudiants en médecine, les bureaux et les espaces de recherche des professeurs et des candidats aux grades supérieurs.

La Faculté comprend les trois divisions suivantes: sciences fondamentales, sciences cliniques et médecine sociale.

Elle recrute son corps professoral selon la formule de temps plein dans toutes les disciplines de chacune des divisions, ce qui permet à chaque enseignant de se consacrer entièrement à ses fonctions universitaires. Elle compte actuellement 155 professeurs, au-delà de 225 étudiants en médecine, près de 70 candidats à la maîtrise et au doctorat, et plus de 60 internes et résidents.

Le 1er janvier 1968, madame Madeleine-L. Côté devenait directrice générale de la Clinique de l'Université de Sherbrooke. Le 10 avril 1968, le docteur Gérald LaSalle était nommé vice-recteur aux disciplines de la santé et le 16 mai 1968, le docteur Maurice LeClair devenait doyen de la Faculté.

La Clinique universitaire, qui fait pendant à l'aile de recherche et d'enseignement, a ouvert ses portes le 14 janvier 1969. Dans cet hôpital de 432 lits, 20 pour cent des espaces sont consacrés à l'enseignement et à la recherche.

Toutes les spécialités médicales et chirurgicales y sont représentées par des professeurs à temps plein qui se consacrent au soin des malades, à l'enseignement et à la recherche.

Le 2 octobre 1969, les trois hôpitaux de la Cité de Sherbrooke, l'Hôtel-Dieu de Sherbrooke, l'Hôpital général Saint-Vincent de Paul et le Sherbrooke Hospital, signaient avec l'Université un contrat d'affiliation à la Faculté de médecine.

Le 1er avril 1970, le docteur Jean de L. Mignault, jusqu'alors directeur du Département de médecine, accédait au décanat.

ORIENTATION

La Faculté entend former des médecins qui soient non seulement compétents mais qui auront acquis une discipline intellectuelle qui leur permette de suivre les progrès de la science, des médecins qui ont le sens de la responsabilité et seront préparés à tenir, dans un contexte socio-économique en évolution, le rôle primordial qui leur revient dans la prévention et le traitement de la maladie.

Grâce au milieu propice qu'elle constitue, la Faculté de médecine incite l'étudiant au travail personnel, lui apprend à compter sur ses propres ressources et favorise le développement de son jugement, de son sens des responsabilités et de l'auto-critique.

La Faculté inculque à tous ses étudiants les connaissances de base essentielles à la compréhension de l'être humain normal et pathologique vivant en société; tenant compte, dès le début, des intérêts de chacun d'entre eux, elle favorise l'exploitation maximale de leurs aptitudes, ce qui leur permet de s'orienter plus facilement et plus précocement vers les multiples carrières qui s'offrent aujourd'hui aux nouveaux médecins dans le domaine de la pratique médicale, de la recherche, de l'enseignement et de l'administration. Elle offre dans ce but, aux candidats intéressés, la possibilité d'accéder à des grades supérieurs (maîtrise, doctorat) en même temps qu'ils terminent leurs études médicales (programme conjoint M.D.-M.Sc.).

Pour la majorité des étudiants, le doctorat en médecine n'est plus aujourd'hui qu'une étape vers la spécialisation. Le certificat de spécialiste s'obtient après une période supplémentaire de formation de 4 ans, en moyenne.

Grâce à son hôpital universitaire et aux hôpitaux affiliés, la Faculté entend jouer, au niveau de la région, le rôle de première importance que l'on s'apprête à confier dans ce domaine aux écoles de médecine du Québec.

Le Département de l'enseignement médical continu organise régulièrement des colloques et des conférences au C.H.U., envoie des professeurs itinérants dans les hôpitaux de la région à titre de conférenciers ou de consultants, permet des sessions d'études intensives dans les cadres du Centre hospitalier à quiconque veut s'y inscrire, et se met aussi au service de la collectivité en offrant à tous les praticiens de la région diverses formes d'enseignement selon les besoins et les priorités de chaque groupe.

La Faculté se met également au service de la collectivité grâce aux services particuliers que son personnel spécialisé peut offrir, grâce à son centre de documentation qui compte déjà 60,000 volumes et 2,000 abonnements à des périodiques, grâce à son action au sein du Comité de planification des services de santé des Cantons de l'est, chargé par le gouvernement provincial de préparer un plan directeur qui permettra de procurer à tous les citoyens de la région les meilleurs soins possibles de la façon la plus économique.

Les professeurs, le personnel et les étudiants de la faculté ont accès à toutes les bibliothèques de l'Université: bibliothèque générale, bibliothèques des Sciences, bibliothèque du Droit, bibliothèque de la Médecine. La Faculté de médecine est plus spécialement desservie par la bibliothèque du Centre hospitalier universitaire, dont monsieur Germain Bélisle est le directeur.

CONSEIL DE LA FACULTÉ

DOYEN

MIGNAULT, Jean de L., M.D. (Montréal), C.S.P.Q., F.A.C.P., F.A.C.C.,
F.C.C.P.
professeur titulaire de médecine

VICE-DOYEN

PIGEON, Gilles M.D. (Montréal), C.S.P.Q.
professeur titulaire de médecine

SECRÉTAIRE

LÉVÊQUE, Théodore, M.Sc., Ph.D., (Denver), professeur titulaire et directeur du Département d'anatomie

CONSEILLERS

- BÉDARD, Gilles, M.D. (Laval),
directeur médical de la Clinique de l'Université de Sherbrooke
- BÉLAND, Richard, B.Sc. Écon., M.A. Écon. (Montréal),
professeur agrégé et directeur du département des sciences du comportement
- BOUDREAU, Thomas J., B.Sc. Écon., M.A. (Écon.) (Laval),
professeur agrégé et directeur de la Division de médecine sociale
- CHEVALIER, Paul, M.D. (Laval), C.S.P.Q., F.A.C.S., F.R.C.S. (C),
directeur du Département de chirurgie,
Hôpital général St-Vincent de Paul
- CÔTÉ, Madeleine L., M.A.H. (Montréal),
directrice générale de la Clinique de l'Université de Sherbrooke
- DROLET, Marcel, M.D. (Laval), C.S.P.Q., C.R.C.P. (C),
professeur agrégé
- GOSSELIN, Jules, M.D. (Laval), C.S.P.Q.,
directeur du Service de microbiologie clinique,
Hôtel-Dieu de Sherbrooke
- LAMY, François, L.Sc. (Paris), M.Sc. (Amherst), Ph.D. (M.I.T.)
professeur titulaire
- LaSALLE, Gérald, M.D. (Laval), D.A.H. (Toronto),
vice-recteur aux disciplines de la santé
- LAVALLÉE, Marc, B.Sc., M.D., M.Sc. (Montréal), Ph.D. (S. Cal.)
professeur titulaire et directeur de la Division des sciences
fondamentales, adjoint du doyen à la Recherche
- MARCHESSAULT, Victor, M.D. (Montréal), C.S.P.Q., F.R.C.P. (C), F.A.A.P.,
professeur titulaire et directeur de la Division des sciences cliniques
- MOREUX, Jean-Claude, L.Sc., D.E.A. (Paris),
étudiant aux études avancées (biochimie)
- PELLEMANS, Wilhelm, B.Péd., B.Sc., (Montréal),
étudiant en médecine

PLANTE, André, M.D. (Montréal),
résident

POUPART, Clément, D.E.C. (Montréal),
étudiant en médecine

REIHER, Jean, M.D. (Montréal), C.S.P.Q., D.A.B.E.E.G.,
professeur agrégé

ROSS, James, M.D., C.M. (McGill), C.S.P.Q., D.A.B.S., F.R.C.S. (C),
département de chirurgie, The Sherbrooke Hospital

TREMBLAY, Gaétan-Y., M.D. (Montréal), M.Sc. (McGill),
professeur agrégé

TRIAS, Antoni, L.M.S. (Barcelone), C.S.P.Q., F.R.C.S. (C), F.I.C.S.,
D.A.B.O.S.,
professeur titulaire et directeur du Département d'orthopédie

WALLOT, Hubert-A., B.A., B.Ph., C.A.P.E.S. (Université de Montréal),
C.E.S. (psycho.) (Sorbonne), étudiant en médecine.

CORPS PROFESSORAL

DIVISION DES SCIENCES CLINIQUES

Directeur

MARCHESSAULT, Victor, M.D. (Montréal), C.S.P.Q., F.R.C.P. (C),
F.A.A.P.

DÉPARTEMENT D'ANESTHÉSIE-RÉANIMATION

Directeur du département et professeur titulaire

BRINDLE, George-F., M.D. C.M. (McGill), C.S.P.Q., D.A.B.A.,
F.R.C.P. (C)

Professeurs agrégés

LAMARCHE, Yves, M.D. (Laval), C.S.P.Q., C.R.C.P. (C)
VARKEY, George Plamostil, B.Sc., M.B., B.S. (Madrid), F.R.C.P. (C),
F.A.C.A.

Professeurs adjoints

DUBÉ, Gaétan, M.D. (Laval), C.S.P.Q., C.R.C.P. (C)
GAGNON, André, M.D. (Ottawa), C.S.P.Q., C.R.C.P. (C), F.R.C.P. (C)
MELEIKA-WAHBA, Wahba, M.B., B.Ch. (Le Caire), D.A. (McGill)
ROMAN, Ramon, M.D. (Mexico), C.R.C.P. (C)

Chargé d'enseignement

IMPÉRIAL, Valentino, B.S., M.D. (Philippines)

DÉPARTEMENT DE CHIRURGIE GÉNÉRALE

Directeur du département et professeur titulaire

PEREY, Bernard, B.Sc. (Paris), M.D., C.M., M.Sc. (McGill), C.S.P.Q.,
F.R.C.S. (C), F.A.C.S.

Professeurs agrégés

BOUNOUS, Gustavo, M.D. (Turin)
LEJEUNE, Louis-P., M.D. (Montréal), C.S.P.Q., F.R.C.S. (C)

Professeurs adjoints

CLOUTIER, Raymond, M.D. (Laval), C.S.P.Q., F.R.C.S. (C)
DEVROEDE, Ghislain, M.D. (Louvain), M.Sc. (Mayo), C.S.P.Q.,
F.R.C.S. (C), D.A.B.C.R.S.
GENTILE, John-M., M.D. (Pavie), M.Sc. (McGill), D.A.B.S.
KUSTER, Gustavo, M.D. (Concepcion, Chili)

**DÉPARTEMENT DE
CHIRURGIE
CARDIO-VASCULAIRE
ET THORACIQUE**

Directeur du département et professeur agrégé

LABROSSE, Claude, M.D. (Laval), C.S.P.Q., F.R.C.S. (C)

Professeur adjoint

LIPTON, Irving, M.D. (Toronto), C.S.P.Q., F.R.C.S. (C)

**DÉPARTEMENT DE
GYNÉCOLOGIE-OBSTÉTRIQUE**

Directeur intérimaire du département et professeur agrégé

LAFOND, Réal, M.D. (Laval), C.S.P.Q.

Professeur agrégé

GAGNER, Raymond, M.D. (Montréal), C.S.P.Q., F.R.C.S. (C)

Professeurs adjoints

CLOUTIER, Denys, M.D. (Laval), C.S.P.Q., F.R.C.S. (C)

SCHLAEDER, Guy, M.D. (Strasbourg)

**DÉPARTEMENT DE
MÉDECINE**

Directeur du département et professeur titulaire

PÉPIN, Jean-Marc, M.D. (Montréal), C.S.P.Q., F.R.C.P. (C)

Professeurs titulaires

LAROUCHE, Gérard-L., M.D. (Laval), C.S.P.Q., F.R.C.P. (C)

MIGNEAULT, Jean de L., M.D. (Montréal), C.S.P.Q., F.A.C.P., F.A.C.C.,
F.C.C.P., doyen de la Faculté

PIGEON, Gilles, M.D. (Montréal), C.S.P.Q., vice-doyen de la Faculté

Professeurs agrégés

BEAUDRY, René, M.D. (Montréal), C.S.P.Q., F.R.C.P. (C)

BELLABARBA, Diego, M.D. (Rome)

BÉNARD, Bernard, M.D. (Montréal), M.Sc. (McGill), C.S.P.Q.,
F.R.C.P. (C)

BITTER, Thomas, M.D. (Lausanne), D.M. (Tubingen), Ph.D. (Londres)

BOIVIN, Germain, M.D. (Laval), C.S.P.Q., C.R.C.P. (C)

COUSINEAU, Léo, M.D. (Montréal), C.S.P.Q.

CRÉPEAU, Jacques, M.D. (Laval), C.S.P.Q., F.R.C.P. (C), F.A.C.C.P.

DUMAIS, Bertrand, M.D. (Montréal), C.S.P.Q.

LANGLOIS, Maurice, M.D. (Montréal), C.S.P.Q., F.R.C.P. (C)

LONGPRÉ, Bernard, M.D. (Montréal), C.S.P.Q., C.R.C.P. (C)

LUSSIER, André, M.D. (Montréal), C.S.P.Q., C.R.C.P. (C)

MASSEY, Douglas, M.D. (Toronto), M.Sc. (McGill), C.S.P.Q.,
M.R.C.P. (E), F.R.C.P. (C), F.A.C.P., F.C.C.P.

PAPAGEORGES, Constant, M.D. (Montréal), C.S.P.Q., C.R.P.C. (C)

REIHER, Jean, M.D. (Montréal), C.S.P.Q., D.A.B.E.E.G.
 SUSSET, Véronique, M.D. (Paris), C.S.P.Q., C.R.C.P. (C)
 TSAKIRIS, Anastasios-G., M.D., Ph.D. (Zurich)

Professeurs adjoints

CARON, Claude, M.D. (Montréal)
 DOYLE, Michael-J., M.D. (Laval)
 FOURNIER-MASSEY, Gisèle, M.D. (Montréal), M.Sc. (McGill),
 C.S.P.Q., F.C.C.P.
 GATTIKER, Harry-F., M.D. (Minnesota)
 HADDAD, Henry, M.D. (Ottawa), C.S.P.Q., F.R.C.P. (C)
 HERMAN, Peter Simon, M.B., B.S. (Melbourne)
 JODOIN, Gilles, M.D. (Montréal), C.S.P.Q.
 KANDALAFT, Nicolas, M.D. (Beyrouth), C.R.C.P., F.R.C.P. (C)
 KIDD, Richard L., M.D. (Queen's), C.R.C.P. (C)
 LAPOINTE, Léon-R., M.D. (Manitoba), C.S.P.Q., F.R.C.P. (C)
 LOSITO, Raymond, B.Sc. (Montréal), M.Sc. (Gonzagua), Ph.D.
 (Saskatchewan)
 MARCOUX, André, M.D. (Montréal), C.S.P.Q.
 MYHAL, Daniel, M.D. (Montréal)
 NATHAN, David, M.D., B.Ch. (Witwatersrand), M.Sc. (Minnesota)
 NAVERT, Henri, M.D. (Montréal), C.S.P.Q.
 PLANTE, Gérard-E., M.D. (Montréal), Ph.D. (McGill), C.S.P.Q.,
 F.R.C.P. (C)
 SOUADJIAN, Jacques, M.D. (Ottawa), M.Sc. (Minnesota)

Appartenances mineures

DUFRESNE, Roger-R., M.D. (Montréal), C.S.P.Q., F.R.C.P. (C), F.A.C.P.,
 professeur titulaire et directeur du Département d'enseignement
 médical continu
 GYSLING, Etzel, M.D., F.M.H. (Zurich),
 professeur adjoint de pharmacologie
 NANTEL, Albert, M.D., M.Sc. (Montréal)
 professeur adjoint de pharmacologie

**DÉPARTEMENT DE
 MÉDECINE NUCLÉAIRE ET
 RADIOBIOLOGIE**

Directeur du département et professeur titulaire

LeBEL, Étienne, M.D., B.Sc. (Montréal), C.S.P.Q.

Professeurs agrégés

DROLET, Marcel, M.D. (Laval), C.S.P.Q., C.R.C.P. (C)
 TAN, Liat, B.Sc. (Amsterdam), M.Sc. (Munster-Westphalie),
 D.Sc.Nat. (Fribourg)

Professeurs adjoints

PAGEAU, Raymond, B.Sc., D.Sc. (Laval)
PETIT-CLERC, Yves, B.Sc. (Montréal), M.Sc., D.Sc. (Laval)
TRAN Manh, Ngo, M.D. (Saigon), Ph.D. (Berkeley)
VAN LIER, Johannes, B.S., Ir. (Delft), Ph.D. (Texas)

**DÉPARTEMENT DE
NEUROCHIRURGIE**

Directeur du département et professeur titulaire

HÉON, Maurice, M.D. (Laval), C.S.P.Q., D.A.B.N.S., F.R.C.S. (C),
F.A.C.S.

Professeur adjoint

CALDERON VILLAR, Hugo, M.D. (Colombie), C.S.C.R. (C),
F.R.C.S. (C)

**DÉPARTEMENT
D'OPHTALMOLOGIE**

Directeur du département et professeur titulaire

De MARGERIE, Jean, M.D. (Laval), D.Phil. (Oxon), C.S.P.Q.,
F.R.C.S. (C), F.A.C.S.

Professeur agrégé

WEISS, J.-Bernard, M.D., L.Sc., D.Sc. (Paris)

Professeur adjoint

LeBLANC, Raymond, B.Sc. (Moncton), M.D. (Ottawa), F.R.C.S. (C)

**DÉPARTEMENT
D'ORTHOPÉDIE**

Directeur du département et professeur titulaire

TRIAS, Antoni, L.M.S. (Barcelone), C.S.P.Q., F.R.C.S. (C), F.I.C.S.,
D.A.B.O.S.

Professeurs agrégés

BASORA, Jordi, M.D. (Bogota), M.Sc. (Iowa), F.R.C.S. (C)
BÉDARD, Jean-Paul, M.D., B.Ph. (Laval), C.S.P.Q., F.R.C.S. (C)

**DÉPARTEMENT
D'OTO-RHINO-LARYNGOLOGIE**

Professeur adjoint

POLQUIN, Jacques, M.D. (Montréal), C.S.P.Q., C.R.C.S. (C)

**DÉPARTEMENT
DE PÉDIATRIE**

Directeur du département et professeur titulaire

DEMERS, Pierre-Paul, M.D. (Laval), C.S.P.Q., F.R.C.P. (C)

Professeur titulaire

MARCHESSAULT, Victor, M.D. (Montréal), C.S.P.Q., F.R.C.P. (C),
F.A.A.P.

Professeurs agrégés

BLANCHARD, Roger, M.D. (Montréal), C.S.P.Q., C.S.R.C. (C)

LEMIEUX, Bernard, M.D. (Laval), C.S.P.Q., F.R.C.P. (C), F.A.A.P.

PARÉ, Claude, B.Sc., M.D. (Montréal), C.S.P.Q.

Professeurs adjoints

FISCH, Christian, M.D. (Montréal), D.A.B.P., C.S. P.Q.

GERVAIS, Marc, M.D. (Montréal), M.Sc. (McGill), C.S.P.Q.

Chargés d'enseignement

BRAZEAU, Paul, B.Sc., Ph.D. (Sherbrooke), en congé d'étude

LAPORTE, Liliane, M.D. (Laval), en congé d'étude

SHAPCOTT, Dennis, M.Sc., Ph.D. (Colorado)

Appartenances mineures

DELVA, Peter, M.D., B.S. (Londres), L.R.C.P., M.R.C.S., C.R.C.P. (C)
professeur agrégé de médecine communautaire

LANGLOIS, Léonard, M.D. (Montréal), M.P.H. (Berkeley), C.S.P.Q.,
F.R.C.P. (C), F.A.A.P., professeur agrégé et directeur du
Département de médecine communautaire

**DÉPARTEMENT
DE PSYCHIATRIE**

Directeur du département et professeur agrégé

MARTEL, Pierre, M.D. (Laval), C.S.P.Q., C.R.C.P. (C), F.A.P.A.

Professeur titulaire

LAMARRE, C.-Jules, M.D. (Laval), C.S.P.Q., C.R.C.P. (C)

Professeurs agrégés

CHIASSON, Jean-Patrice, M.D. (Laval), C.S.P.Q.

ST-LAURENT, Jacques, B.Sc. (Ottawa), M.D. (Laval), C.R.C.P. (C),
C.S.P.Q., D.A.B.N.P.

Professeurs adjoints

CARLE, Roger, M. D. (Laval) C.S.P.Q., C.R.C.P. (C)

GOUDREAU, Michel, M.D. (Laval), C.S.P.Q., C.R.C.P. (C)

KACZANOWSKA, Anna-Maria, M.D. (Varsovie)

MORIN, Luc, M.D. (Laval), D.P.M. (McGill), C.S.P.Q., C.R.C.P. (C),
D.A.B.N.P.

PERREAULT, Gérard, M.D. (Laval), C.S.P.Q., C.S.C.R. (C)

ROSALES, Diego, M.D. (St-Thomas), dip. Psy. (McGill)

Chargé d'enseignement

KASSAR, Gabriel, M.D. (Laval)

**DÉPARTEMENT DE
RADIOLOGIE DIAGNOSTIQUE**

Directeur du département et professeur titulaire

DILENGE, Domenico, M.D. (Naples), M.Sc. (Paris), L.Doc. (Pise),
C.S.P.Q., C.R.C.P. (C)

Professeur agrégé

SMOKVINA, Milan,, M.D. (Zagreb), S.C.P.Q.

Professeurs adjoints

DANIEL, William-Walter (Jr), B.Sc., M.D. (Northwestern)

RAYMOND-TEMBLAY, Danielle, B.Sc., M.D. (Montréal), C.S.P.Q.,
C.R.P.C. (C)

STROM, Bertil, M.D. (Gothembourg)

**DÉPARTEMENT
D'UROLOGIE**

Directeur du département et professeur titulaire

SUSSET, Jacques-G., M.D. (Paris), M.Sc. (McGill), C.S.P.Q.,
F.R.C.S. (C), F.A.C.S.

Professeur agrégé

ELHILALI, Mostafa, M.D. (Le Caire), Ph.D. (McGill), D.S., D.U.,
M.Ch. (Le Caire), C.S.P.Q., F.R.C.P. (C)

**DIVISION DES
SCIENCES FONDAMENTALES**

Directeur

LAVALLÉE, Marc, B.Sc., M.D. M.Sc. (Montréal), Ph.D. (S. Cal.)

**DÉPARTEMENT
D'ANATOMIE**

Directeur du département et professeur titulaire

LÈVÊQUE, Théodore, M.Sc., Ph.D. (Denver)
secrétaire de la Faculté

Professeur agrégé

RAMON-MOLINER, Enrique, M.D. (Madrid), Ph.D. (McGill)

Professeurs adjoints

BRIÈRE, Normand, B.Sc., M.Sc., Ph.D. (Montréal)

CALVERT, Raymond, B.Sc., Ph.D. (Montréal)

NAIK, Damodhar-V., B.Sc., M.Sc. (Bombay), Ph.D. (Baroda)

**DÉPARTEMENT
DE BIOCHIMIE**

Directeur du département et professeur titulaire

LAMY, François, L.Sc. (Paris), M.Sc. (Amherst), Ph.D. (M.I.T.)

Professeur titulaire

WAHBA, Albert, M.A. (Texas), Ph.D. (Tufts)

Professeurs adjoints

GIBSON, David, B.Sc. (Toronto), Ph.D. (British Columbia)

PETTICLERC, Jean-Claude, M.D. (Montréal), Ph.D. (Ottawa)

PREISS, Benjamin, M.Sc., Ph.D. (Jérusalem)

Chargé d'enseignement

De MEDICIS, M.-Eveline, L.Sc., D.Sc. (Louvain)

**DÉPARTEMENT DE
BIOLOGIE CELLULAIRE**

Directeur du département et professeur agrégé

BRAILOVSKY, Carlos, M.D. (Buenos Aires)

Professeurs agrégés

NIGAM, Vijai-Nandan, B.Sc., M.Sc. (Lucknow), Ph.D. (Bombay)

SIMARD, René, M.D. (Montréal), D.Sc. (Paris)

TREMBLAY, Gaétan-Y., M.D. (Montréal), M.Sc. (McGill)

Chargé d'enseignement

AMALRIC, François, L.Sc. (Toulouse)

**DÉPARTEMENT
DE BIOPHYSIQUE**

Directeur du département et professeur titulaire

SCHANNE, Otto, M.D. (Heidelberg)

Professeur titulaire

LAVALLÉE, Marc, B.Sc., M.D., M.Sc. (Montréal), Ph.D. (S. Cal.)

Professeurs agrégés

CERETTI, Elena, M.D. (Cuyo)

SEUFERT, Wolfgang, M.D. (Dusseldorf)

**DÉPARTEMENT
DE MICROBIOLOGIE**

Directeur du département et professeur agrégé

BOURGAUX, Pierre, M.D. (Bruxelles), C.S.P.Q.

Professeur titulaire

THORNE, Henry Vincent, B.Sc. (Londres), Ph.D. (Cambridge)

Professeur agrégé

ROSSIER, Edmond, M.D. (Lausanne), dip. Bact. (Londres), C.S.P.Q.

Professeurs adjoints

BOURGAUX, Danielle, M.D. (Bruxelles), C.S.P.Q.

WEBER, Joseph, B.Sc., M.Sc. (British Columbia), Ph.D. (McMaster)

Appartenances mineures

GENTILE, John-M., M.D. (Pavie), M.Sc. (McGill), D.A.B.S.,
professeur adjoint de chirurgie générale

MARCOUX, André, M.D. (Montréal), C.S.P.Q.,
professeur adjoint de médecine

**DÉPARTEMENT
DE PATHOLOGIE**

Directeur du département et professeur titulaire

CÔTÉ, Roger, M.D. (Montréal), M.Sc. (Marquette), D.A.B.P.A.P.,
D.A.B.C.P., C.S.P.Q., C.R.C.P. (C)

Professeur titulaire

FAHMY, Aly, M.D. (Le Caire), Ph.D. (Londres)

Professeurs agrégés

HUGON, Jean, M.D. (Louvain), dip. Méd. trop. (Anvers), dip. Obs.-gyn.
(Louvain)

LAMARCHE, Jacques, M.D. (Laval), C.S.P.Q., D.A.B. Path.

ENRIQUEZ, Y. Fernandez, Pablo, M.D. (Madrid)

Professeur adjoint

DATNOW, Boris, M.B., B.Sc. (Witwatersrand), D.A.B. Path.,
D.A.B.C. Path.

**DÉPARTEMENT DE
PHARMACOLOGIE**

Directeur du département et professeur titulaire

REGOLI, Domenico, M.D. (Sienne)

Professeur agrégé

GAGNON, Denis, B.Ph., L.Ph. (Laval), M.Sc., Ph.D. (McGill)

Professeurs adjoints

GYSLING, Etzel, M.D., F.M.H. (Zurich)

HEISLER, Seymour, B.Sc., M.Sc., Ph.D. (McGill)

NANTEL, Albert, M.D., M.Sc. (Montréal)

PARK, Won Kil, Ph.D. (Biochimie) (Kyungpook), Ph.D. (Pharmacologie)
(Cleveland)

Chargé d'enseignement

CARRARA, Maria-Carla, D.Sc. (Gênes)

**DÉPARTEMENT
DE PHYSIOLOGIE**

Directeur du département (à nommer)

Professeurs titulaires

DUGAL, Louis-Paul, L.Sc., M.Sc. (Laval), Ph.D. (Pennsylvanie),
LL.D. (Toronto), F.R.C.S., O.B.E., vice-recteur à la recherche
LAMARCHE, Guy, M.D. (Laval), C.S.P.Q.

Professeurs agrégés

GALÉANO, César, M.D. (Montivideo)
LECHÊNE, Claude, M.D. (Paris)

**DIVISION DE
MÉDECINE SOCIALE**

Directeur intérimaire

BOUDREAU, Thomas-J., B.Sc. Écon., M.A. Écon. (Laval)

**DÉPARTEMENT
D'ÉPIDÉMIOLOGIE**

Directeur du département et professeur agrégé

MUNAN, Louis, A.B., M.Sc. (Geo. Wash.), F.A.P.H.A.

Professeur agrégé

VOBECKY, Josef, M.D. (Purkyne), dip. épidémiologie 2e degré,
dip. hygiène, (Prague)

Professeur adjoint

ROMEDER, Jean-Marie, L.Sc. (Paris), dip. ISUP et doctorat 3e cycle
statistique, (Paris)

Appartenance mineure

DEVROEDE, Ghislain, M.D. (Louvain), M.Sc. (Mayo), C.S.P.Q.,
F.R.C.S. (C), D.A.B.C.R.S., professeur de chirurgie générale

**DÉPARTEMENT DE
MÉDECINE COMMUNAUTAIRE**

Directeur du département et professeur titulaire

LANGLOIS, Léonard, M.D. (Montréal), M.P.H. (Berkeley), C.S.P.Q.,
F.R.C.P. (C), F.A.A.P.

Professeurs titulaires

LaSALLE, Gérard, M.D. (Laval), D.A.H. (Toronto),
vice-recteur aux disciplines de la santé
DUFRESNE, Roger-R., M.D. (Montréal), C.S.P.Q., F.R.C.P. ((C),
F.A.C.P., directeur du Département d'enseignement médical continu

Professeurs agrégés

DELVA, Peter, M.B., B.S. (Londres), L.R.C.P., M.R.C.S., C.R.C.P. (C)
DENHEZ, Julien, M.D. (Montréal), M.Sc. (Toronto), D.H.P. (Montréal)

Professeurs adjoints

CAUX, Réal, M.D. (Laval)
FORTIN, Louis, M.D., C.M. (McGill)
NELSON, Richard, M.D. (Ottawa)

Appartenances mineures

CHIASSON, Jean-Patrice, M.D. (Laval), C.S.P.Q.,
professeur agrégé de psychiatrie
LANGLOIS, Maurice, M.D. (Montréal), C.S.P.Q., F.R.C.P. (C),
professeur agrégé de médecine

**DÉPARTEMENT DES
SCIENCES DU COMPORTEMENT**

Directeur du département et professeur agrégé

BÉLAND, Richard, B.Sc. Écon., M.A. Écon. (Montréal)

Professeurs agrégés

BOUDREAU, Thomas J., B.Sc. Écon., M.A. (Écon.) (Laval)
JOHNSON, Rodrigue, M.A. (Soc.), doctorat 3e cycle (Soc.) (Paris)

Professeurs adjoints

LAFORREST, Lucien, B.Sc. Soc., M.Sc. Soc. (Laval)
LAPORTE, Pierre, B.Sc. Soc., M.A. (Soc.) (Laval)
VILLENEUVE, Richard, B.Ph. (Psy.), L.Ph.(Psy.), (Montréal)

Chargés d'enseignement

GILBERT, Léon, M.A.H. (Montréal), en congé d'étude
LACHAPELLE, Réjean, B.Sc. Soc. (Anthropologie),
M.A. (Démographie) (Montréal),
en congé d'étude

ADMINISTRATION DE LA FACULTÉ

**DOYEN ET
DIRECTEUR DU C.H.U.**

MIGNAULT, Jean de L., M.D.

VICE-DOYEN

PIGEON, Gilles, M.D.

SECRÉTAIRE

LÉVÊQUE, Théodore, Ph.D.

**DIRECTEUR DE LA DIVISION
DES SCIENCES CLINIQUES**

MARCHESSAULT, Victor, M.D.

**DIRECTEUR DE LA DIVISION
DES SCIENCES FONDAMENTALES**

LAVALLÉE, Marc, M.D.

**DIRECTEUR DE LA DIVISION
DE MÉDECINE SOCIALE**

(à nommer)

**DIRECTEUR DE L'ENSEIGNEMENT
MÉDICAL CONTINU**

DUFRESNE, Roger, M.D .

**ADJOINT ADMINISTRATIF
AU DOYEN**

SIMONEAU, Normand, C.A.

**ADJOINT AU DOYEN
À LA RECHERCHE**

LAVALLÉE, Marc, M.D.

**ADJOINT AU SECRÉTAIRE
DE LA FACULTÉ**

GROLEAU, Maurice, B.A.

**ATTACHÉ DES RELATIONS
PUBLIQUES**

LEFEBVRE, Guy

**COMITÉ EXÉCUTIF
DU CENTRE HOSPITALIER
UNIVERSITAIRE**

DOYEN

MIGNAULT, Jean de L., M.D.

VICE-DOYEN

PIGEON, Gilles, M.D.

SECRÉTAIRE

LÉVÊQUE, Théodore, Ph.D.

**DIRECTEUR DE LA DIVISION
DES SCIENCES CLINIQUES**

MARCHESSAULT, Victor, M.D.

**DIRECTEUR DE LA DIVISION
DES SCIENCES FONDAMENTALES**

LAVALLÉE, Marc, M.D.

**DIRECTEUR DE LA DIVISION
DE MÉDECINE SOCIALE**

(à nommer)

**DIRECTRICE GÉNÉRALE DE LA
CLINIQUE DE L'UNIVERSITÉ
DE SHERBROOKE**

CÔTÉ, Madeleine L., M.A.H.

**ADJOINT ADMINISTRATIF
AU DOYEN**

SIMONEAU, Normand, C.A.

**ASSISTANT-DIRECTEUR DE LA
CLINIQUE DE L'UNIVERSITÉ
DE SHERBROOKE**

MERCIER, Pierre-Paul, C.A.

**DIRECTEUR MÉDICAL DE LA
CLINIQUE DE L'UNIVERSITÉ
DE SHERBROOKE**

BÉDARD, Gilles, M.D.

**DIRECTEUR DES SERVICES
AUXILIAIRES DU CENTRE
HOSPITALIER UNIVERSITAIRE**

GAGNON, Marc, Ing. p.

PROGRAMME DES ÉTUDES

OBJECTIFS

I. Tout autant que l'acquisition d'une formation scientifique solide, l'étudiant doit prendre conscience des **aspects sociaux et économiques** de la Médecine.

Dans une époque d'évolution sociale rapide, l'étudiant doit être capables qui affecteront le cours de sa carrière future. Les problèmes de la Médecine communautaire, de la haute qualité des soins médicaux, les problèmes humains posés par les malades, sont aussi importants que les mécanismes fondamentaux de la maladie elle-même.

II. **Auto-enseignement**, telle doit être la caractéristique de nos étudiants pendant et après leur cours de Médecine. La mémorisation traditionnelle de données innombrables doit faire place au raisonnement scientifique appuyé sur une grande honnêteté intellectuelle et une forte discipline personnelle. L'auto-enseignement devra devenir une habitude et se continuer tout au long de la carrière de nos étudiants.

Nous fournirons à l'étudiant toutes les conditions intellectuelles, matérielles ou techniques qui lui permettront d'aller, par lui-même et suivant son intérêt, au-delà des connaissances minimales exigées de lui.

III L'étudiant devra développer une attitude et un jugement capables de lui permettre de saisir tous les aspects et toutes les facettes des problèmes qu'il rencontrera. Les méthodes **d'enseignement multidisciplinaire** concourent à développer cette attitude.

IV. Par une gamme variée d'options, de cours électifs, de temps libre, notre étudiant devra se **différencier suivant son intérêt propre** dès la première année du cours de Médecine. Cette différenciation en chercheurs, enseignants, administrateurs, praticiens spécialisés, médecins de famille, devra être partiellement complétée après les quatre années du cours de Médecine.

PREMIÈRE ANNÉE

38 SEMAINES

L'année se divise en deux périodes:

- 1) la première (16 semaines) est consacrée à la biologie cellulaire et tissulaire et à l'introduction à la médecine;
- 2) la seconde (20 semaines) est consacrée aux agressions cellulaires et tissulaires, à la propédeutique et à l'hématologie.

Ces deux périodes comprennent également 2 semaines partagées en congés et en temps libre.

Les 12 dernières semaines comprennent l'initiation à la clinique et comportent du travail en milieu hospitalier.

En médecine sociale, on discute des notions fondamentales de sociologie, d'économie, de démographie et d'administration applicables au domaine de la santé. Les étudiants reçoivent aussi un enseignement de base en bio-statistiques et en épidémiologie. L'enseignement de la médecine sociale et de la psychiatrie est réparti sur toute l'année.

DEUXIÈME ANNÉE

38 SEMAINES

La deuxième année se divise en six périodes durant lesquelles se poursuivent l'intégration des disciplines fondamentales et cliniques commencées en 1ère année:

- 1) la première période est consacrée aux sciences neurologiques (7 semaines);
- 2) la seconde période est consacrée au système locomoteur (4 semaines);
- 3) la troisième période est consacrée au système endocrinien (4 semaines);
- 4) la quatrième période est consacrée au système cardio-vasculaire (5 semaines);
- 5) la cinquième période est consacrée au système pulmonaire (5 semaines);
- 6) la sixième période est consacrée au système digestif (5 semaines);
- 7) la septième période est consacrée au système urinaire (3 semaines);
- 8) la huitième période est consacrée au système dermatologique (1 semaine).

4 semaines de temps libre et congés.

En médecine sociale, les étudiants mettent à profit dans leurs travaux de recherche et leurs séminaires, les notions de base acquises au cours de la première année, qu'ils appliqueront dans leur pratique médicale.

Des cours de santé publique, de médecine communautaire, de médecine légale, de déontologie et d'histoire de la médecine sont également dispensés par la Division de médecine sociale, dont l'enseignement est réparti sur toute l'année.

En psychiatrie, l'enseignement porte sur l'ensemble des syndromes psychiatriques: syndromes d'origine physique et psychologique.

TROISIÈME ANNÉE

40 SEMAINES

I Des stages d'externat avec rotation à l'hôpital universitaire et dans les hôpitaux affiliés:

les stages réguliers se répartissent comme suit:

Médecine:	12 semaines
Chirurgie:	8 semaines
Obstétrique et Gynécologie:	4 semaines
Pédiatrie:	4 semaines
Psychiatrie:	4 semaines

un stage électif de 6 semaines dans l'un ou l'autre des départements des trois divisions de la Faculté.

deux semaines de temps libre.

II Enseignement dynamique dans les hôpitaux.

Cet enseignement est réparti en 5 phases. Il est multidisciplinaire et dispensé par les trois divisions de la Faculté de médecine.

QUATRIÈME ANNÉE

52 SEMAINES

La quatrième année est une période d'externat comportant des stages réguliers et électifs.

I Stages réguliers:

Médecine:	12 semaines
Chirurgie:	8 semaines
Obstétrique et Gynécologie:	8 semaines
Pédiatrie:	8 semaines
Psychiatrie:	8 semaines

II Stage électif: 8 semaines

**SCHÉMA DU PROGRAMME
ÉTUDES PRÉ-DOCTORALES**

30

1ère	Biologie cellulaire 16 semaines (226 h.) cours et travaux pratiques	Agressions cellulaires et hématologie 20 semaines (259 h.) cours et travaux pratiques	Vacances Possibilité de travail rémunéré au C.H.U.
	Initiation à la médecine (30 h.) et Propédeutique (57 h.)		
	Médecine sociale (111 h.)		
	Psychiatrie (42 h.)		
	Électif du mercredi (120 h.)		
Temps libre et congés (2 sem.)			
Début sept.		26 mai	Fin août

2ème	Sciences neurologiques 7 semaines	Système locomoteur 4 semaines	Système endocrinien 4 semaines	Système cardio-vasculaire 5 semaines	Système pulmonaire 5 semaines	Système digestif 5 semaines	Système urinaire 3 semaines	Système dermatologique 1 semaine	Vacances Possibilité de travail rémunéré au C.H.U.
	Médecine sociale (102 h.)								
	Psychiatrie (90 h.)								
	Électifs du mercredi (180 h.)								
	Temps libre et congés (4 sem.)								
Début sept.								26 mai	Fin août

3ème	Médecine 12 semaines 192 h.	Chirurgie 8 semaines 128 h.	Pédiatrie 4 semaines 64 h.	Psychiatrie 4 semaines 64 h.	Obst.-Gynéco. 4 sem. 64 h.	Temps libre 2 semaines 60 h.	Bloc électif 6 semaines 180 h.	Vacances 2 semaines
	Syst. Neuro-locomoteur		Syst. cardio-vas.	Syst. Resp.	Syst. diges.	Syst. urin.		
	Électif du mercredi (156 h.)							

Début sept.

16 juin - 1er juillet

4ème	Médecine 12 sem. (480 h.)	Chirurgie 8 sem. (320 h.)	Obst. - Gynéco. 8 sem. (320 h.)	Pédiatrie 8 sem. (320 h.)	Psychiatrie 8 sem. (320 h.)	Bloc électif 8 sem. (320 h.)
	Électif du mercredi (156 h.)					

1er juillet

30 juin

COURS ET STAGES ÉLECTIFS

OBJECTIFS

L'intérêt suscité récemment par les écoles de médecine dans le renouvellement du programme d'enseignement médical, démontre l'inquiétude apportée par les réalités nouvelles qui ont ébranlé les méthodes d'éducation médicale de la première moitié de ce XXe siècle: l'explosion des connaissances médicales, la prépondérance croissante des spécialités dans la pratique médicale et la longueur des études de médecine.

D'une part, il faut introduire dans le programme ces connaissances nouvelles qui augmentent à un rythme toujours plus accéléré.

D'autre part, les écoles de médecine se voient obligées de "produire" un médecin adapté à la pratique moderne, la médecine étant de plus en plus diversifiée, à niveaux de soins bien déterminés, avec prépondérance de spécialités dans la pratique médicale. Selon le directeur du Collège de Pratique familiale du Canada, le docteur Donald Rice, la raison majeure pour laquelle il y a de moins en moins de candidats à la pratique familiale est que le "produit" rendu par les facultés ne se sent plus compétent à remplir son rôle.

Enfin, en essayant d'accommoder dans le programme cette masse croissante de connaissances et une éducation différenciée pour les rôles diversifiés que sera appelé à jouer le praticien moderne, les facultés craignent d'allonger outre mesure les études médicales.

Précisément pour faire face à ces trois difficultés, on peut affirmer qu'un peu partout le changement fondamental qui s'est introduit dans les programmes a été de limiter l'essentiel du programme uniquement aux notions de base qui seront utiles pour n'importe quelle discipline de la médecine que l'élève puisse choisir, que ce soit en recherche fondamentale, en sciences cliniques ou en sciences médico-sociales. Pour devenir un médecin compétent, l'étudiant doit tirer le reste de son éducation médicale dans un choix d'enseignements électifs.

Il est important de souligner qu'il est difficile de juger lequel des deux éléments, l'essentiel du programme ou l'électif, est le plus important dans le programme. En fait, ces deux formes sont complémentaires.

Les avantages d'un tel programme seraient de pouvoir éliminer une grande partie de l'enseignement dit "essentiel" mais qui de fait n'est pas nécessaire à la formation dans toutes les disciplines de la médecine.

D'autre part, le choix des électifs donne nécessairement plus de flexibilité au programme permettant l'individualisation de la formation et une différenciation précoce souhaitable si on désire raccourcir les années de spécialisation.

On pourrait ainsi résumer les objectifs des électifs:

- a) Offrir une formation plus individuelle et plus adéquate à l'orientation de l'étudiant.
- b) Permettre une certaine différenciation précoce.

L'intégration des matières et l'auto-éducation qui ont été si longuement débattues, ainsi que la réduction des cours magistraux en faveur d'autres modalités d'enseignement, ne sont en fait que des changements dans la technique de l'éducation tandis que le raccourcissement de l'essentiel du programme et l'introduction des électifs représentent une nouvelle conception dans la "production" du médecin moderne.

L'enseignement électif obligatoire:

L'enseignement électif est obligatoire pour les quatre années et se différencie bien du temps libre pendant lequel l'étudiant peut faire absolument ce qu'il veut, travailler, s'amuser ou se reposer.

ALLOCATION DE TEMPS

En première année

"Électif du mercredi": tous les mercredis à compter du 2ème semestre.

En deuxième année

"Électif du mercredi": à compter du 13 octobre 1971.

En troisième année

"Électif du mercredi": à compter du 13 octobre 1971.

"Bloc électif": à la fin de l'année, i.e. du 8 mai 1972 au 16 juin 1972.

En quatrième année

"Bloc électif": stage de 8 semaines, en rotation avec les autres stages.

DOCTORATS EN MÉDECINE

RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES

1 - CONDITIONS D'OBTENTION

- 1.1 Le doctorat en Médecine est décerné après quatre années d'études. L'étudiant doit avoir satisfait aux normes de promotion décrites ci-dessous.
- 1.2 Le doctorat en Médecine ne peut être décerné qu'aux étudiants qui ont complété avec succès au moins les troisième et quatrième années de médecine à l'Université de Sherbrooke.

2 - CONDITIONS D'ADMISSION

- 2.1 La Faculté exige de tout candidat aux études médicales:
 - 2.11 une connaissance adéquate de la langue française;
 - 2.12 une bonne connaissance de la langue anglaise;
 - 2.13 un diplôme d'études collégiales (D.E.C.) ou un grade jugé équivalent (B.A., B.Sc., etc.) conféré par une institution reconnue;
 - 2.14 une culture générale étendue et une formation scientifique jugée suffisante pour l'étude de la médecine.*
- 2.2 Toute demande d'admission doit être faite en complétant la formule DA-1 de l'Université de Sherbrooke et doit être adressée au bureau du Registraire avant le 1er mars.
- 2.3 Le Comité d'admission peut soumettre un candidat à tout examen jugé nécessaire. Les frais de cet examen sont à la charge du candidat.
- 2.4 Un candidat qui aurait été promu dans une autre université, à la fin d'une première ou d'une deuxième année, peut être admis en deuxième ou en troisième, s'il satisfait aux conditions énumérées aux articles 2.1 et 2.2 et s'il a suivi un programme d'études conforme aux exigences de la Faculté de médecine de l'Université de Sherbrooke. L'article 2.3 s'applique également à ces cas.

*A: Les détenteurs du diplôme d'études collégiales doivent avoir obtenu celui-ci dans la concentration des Sciences de la Santé.

B: Les candidats porteurs d'un B.A. ou d'un B.Sc. doivent avoir obtenu les crédits suivants en matières scientifiques:

Chimie:	16 crédits	Mathématiques	18 crédits
Biologie:	12 crédits	Physique:	8 crédits

C: Pour tous les candidats à la médecine, on suggère très fortement de suivre des cours électifs en Sciences sociales et en Sciences du comportement.

- 2.5 L'étudiant qui a interrompu ses études médicales à l'Université de Sherbrooke pendant un an ou plus pour des raisons autres que le renvoi peut être réadmis. La Faculté se réserve cependant le droit de déterminer les conditions de sa réadmission.

3 - ÉVALUATION DE L'ÉTUDIANT*

- 3.1 Dispositions générales.
- 3.11 Les méthodes employées comprennent:
1. Des examens objectifs et finals.
 2. Une évaluation personnelle et continue par les professeurs.
- 3.12 Les examens ont lieu à des dates approuvées par le doyen.
- 3.13 Tout étudiant qui, sans justification écrite auprès du secrétaire de la Faculté, s'absente des séances d'enseignement où sa participation est nécessaire, peut perdre le droit de se présenter aux examens finals, après étude des circonstances par le Comité d'évaluation et de promotion.
- 3.14 L'omission de se présenter à un examen obligatoire équivaut à un échec. Si l'étudiant peut justifier son absence auprès du secrétaire de la Faculté, il peut obtenir un examen spécial, après recommandation du Comité d'évaluation et de promotion.
- 3.2 Examens périodiques:
- 3.21 Ils sont facultatifs et ont lieu à des dates déterminées par le Comité d'évaluation et de promotion et approuvées par le doyen.
- 3.22 Les examens périodiques sont de type objectif et ont pour but d'évaluer l'efficacité de l'enseignement et les progrès de l'étudiant.
- 3.3 Évaluation personnelle:
- 3.31 L'évaluation consiste en des rapports confidentiels rédigés par les professeurs qui sont en contact continu avec l'étudiant.
- 3.32 Ces rapports permettent d'apprécier les connaissances, les aptitudes et les attitudes exigées du futur médecin.
- 3.4 Examens finals:
- 3.41 Les examens finals sont obligatoires et ont lieu à des dates approuvées par le doyen.
- 3.42 L'examen final peut comporter une ou plusieurs des formes suivantes:
- a) un examen de type objectif
 - b) un examen oral
 - c) un examen clinique
- 3.5 Pondération:
- 3.51 La pondération des diverses formes d'évaluation est déterminée par le Comité d'évaluation et de promotion et approuvée par le doyen.

* L'évaluation se fait selon les mentions suivantes:

A: Supérieur:	80-100%	C: Satisfaisant:	60-70%
B: Bon:	70-80%	E: Échec:	moins de 60%

3.6 Code d'honneur:

- 3.61 Les étudiants s'engagent sur leur honneur, individuellement et collectivement, à respecter les règles de l'honnêteté au cours de toute séance d'examen et à suivre les procédures établies par le Comité d'évaluation et de promotion.
- 3.62 Toute forme de plagiat, participation à celui-ci ou défaut de se conformer aux procédures établies entraînent de graves sanctions qui sont imposées par le Conseil d'administration de l'Université après recommandation de la Faculté.
- 3.63 Les étudiants doivent par les moyens qu'ils jugent appropriés, assurer eux-mêmes le respect intégral du code d'honneur.

3.7 Normes de promotion

- 3.71 Pour être promu à la fin d'une année scolaire, l'étudiant doit avoir obtenu au moins la mention C sur l'ensemble des diversifiés formes obligatoires d'évaluation.
- 3.72 Tout étudiant qui obtient une mention E voit son cas soumis au Comité d'évaluation et de promotion qui fait au doyen les recommandations jugées nécessaires.
Ces recommandations peuvent comporter:
 - 1) la promotion
 - 2) la reprise des examens finals à une date fixée par le Comité d'évaluation et de promotion et approuvée par le doyen
 - 3) la reprise de l'année
 - 4) le renvoi.
- 3.73 Tout étudiant qui n'aura pas conservé la note globale de 50% dans l'ensemble des matières de cours d'une année, sera automatiquement exclu de la Faculté et perdra tout droit de reprise. Des circonstances exceptionnelles pourront être autorisées par le doyen de la Faculté. Il appartiendra cependant à l'étudiant lui-même d'établir la preuve de ces circonstances exceptionnelles.
- 3.74 L'étudiant qui double une année d'études n'a aucun droit de reprise. Une autorisation spéciale peut toutefois lui être accordée par le doyen, après recommandation du Comité d'évaluation et de promotion.
- 3.75 Une session d'examens de reprise a lieu à une date fixée par le Comité d'évaluation et de promotion et approuvée par le doyen.

4 - ABANDON DES ÉTUDES

L'étudiant qui abandonne ses études doit en avertir le secrétaire de la Faculté immédiatement par écrit. L'étudiant qui omet de se conformer à cette prescription, risque de perdre son privilège de réadmission éventuelle.

**5 - TRAVAIL HORS DU
CENTRE HOSPITALIER**

✓ Toute activité médicale, non prévue par le programme des études, doit être approuvée par le doyen.

6 - INSTRUMENTS REQUIS

Les étudiants sont libres de se procurer eux-mêmes leur microscope. Ils devront faire approuver leur choix par le professeur Marc Lavallée. Ils doivent également se procurer une trousse à dissection. La Faculté pourra les conseiller à ce sujet.

ADMISSION À LA PRATIQUE

L'étudiant qui se destine à l'exercice de la médecine au Québec doit, le plus tôt possible, remplir les formalités requises par le Collège des médecins et chirurgiens de la Province de Québec, soit:

- 1) donner le nom de l'université où il est admis à l'étude de la médecine;
- 2) faire parvenir en un seul envoi:
 - a) une photocopie du diplôme de bachelier (B.A. ou B.Sc. d'une université reconnue du Canada) ou diplôme d'études collégiales (D.E.C.);
 - b) un extrait du registre des naissances ou un certificat de baptême (la loi exige la citoyenneté canadienne);
 - c) une photographie authentiquée;
 - d) la somme de \$15.00 par mandat de poste ou chèque accepté.

Pour de plus amples renseignements, on peut communiquer avec le registraire du Collège, 1440 ouest, rue Ste-Catherine, suite 914, Montréal 107, Qué.

ÉTUDES AVANCÉES*

OBJECTIFS ET PROGRAMMES

DIVISION DES SCIENCES FONDAMENTALES

ANATOMIE

Au Département, l'enseignement avancé a pour fin de permettre aux candidats à la maîtrise et au doctorat d'organiser, de poursuivre et de terminer un programme de recherche. Le programme permet aussi aux candidats d'acquérir les notions et techniques essentielles en anatomie macroscopique ou microscopique, en neuro-anatomie ou en embryologie.

BIOCHIMIE

Ce groupe de chercheurs a pour objectif principal l'étude de la biologie au niveau des mécanismes biochimiques. L'établissement et le développement de programmes de recherches originaux et d'actualité doivent permettre la formation de jeunes chercheurs capables de travailler dans les domaines les plus actifs et les plus récents de la biochimie moderne. Dans le Département, des chercheurs effectuent des recherches sur la structure des protéines et l'enzymologie, sur la biosynthèse des stéroïdes et sur le mécanisme d'action de certaines hormones et vitamines. D'autres chercheurs s'intéressent tout particulièrement à la traduction des codes génétiques et aux mécanismes de synthèses protéiniques chez les mammifères et certaines bactéries.

BIOPHYSIQUE

Les objectifs du Département de biophysique sont la recherche et l'enseignement aux étudiants candidats à la maîtrise ou au doctorat en biophysique. Tous les membres du Département effectuent leurs recherches sur les membranes ou les micro-électrodes et sont qualifiés à la fois dans les sciences biologiques, biomédicales et dans les sciences physiques au moins jusqu'au niveau avancé. L'organisation du Département est un compromis entre un groupe de recherche et un département conventionnel. Les projets de recherche du Département sont reliés les uns aux autres et la plupart des publications sont signées de 2 ou 3 membres du Département. Les fonds de recherche sont mis en commun et attribués selon les besoins de tout le groupe.

* Pour obtenir de plus amples renseignements, s'adresser au secrétariat de la Faculté, Centre hospitalier universitaire, Université de Sherbrooke, Sherbrooke, Qué.

On peut aussi se procurer à la même adresse la brochure intitulée: "Recherche 71".

MICROBIOLOGIE

Les responsabilités du Département comportent la recherche fondamentale et appliquée, l'enseignement pré-gradué et post-gradué ainsi que le diagnostic microbiologique effectué au Centre hospitalier universitaire de l'Université de Sherbrooke.

En recherche fondamentale, la priorité porte sur la virologie animale et les virus oncogènes.

La recherche appliquée profitera de la "masse critique" des chercheurs et de l'appareillage exigé par la recherche fondamentale, qu'il s'agisse de la purification d'antigènes viraux, de la mise au point de nouvelles méthodes de diagnostic, de problème d'immunofluorescence ou de microscopie électronique. De par la nature même de la recherche appliquée, les lignes d'intérêts devront être souples et pourront dépendre en particulier de facteurs épidémiologiques locaux ou d'intérêts communs avec les cliniciens.

Pour le moment, deux lignes de recherche appliquée sont envisagées:

1) la multiplication virale intralymphocytaire de certains virus et ses implications immunologiques quant à l'obtention de sérum antilymphocytaire.

2) l'apport des techniques d'information au profit de l'épidémiologie des infections hospitalières, des techniques de lysotypie et de l'analyse de l'information microbiologique en général.

L'enseignement avancé reflètera la présence au sein du département de microbiologistes fondamentaux, aussi bien que de microbiologistes appliqués.

PATHOLOGIE

Le département de pathologie est orienté vers l'enseignement, le diagnostic et la recherche. Dans le cadre de l'enseignement, ses membres donnent des cours de pathologie avancée aux étudiants désireux de se spécialiser en pathologie (neuropathologie, pathologie digestive, pathologie gynécologique). Il offre également un cours avancé de microscopie électronique. Les laboratoires du département établissent les diagnostics des pièces anatomo-cliniques provenant du Centre hospitalier ou des différents hôpitaux de la ville. Au point de vue recherche, il mène des programmes en cancérologie, en pathologie pulmonaire, en pathologie hépatique et en pathologie intestinale.

PHARMACOLOGIE

Les objectifs principaux du Département de pharmacologie sont:

- a) L'enseignement aux étudiants en médecine et aux étudiants qui désirent obtenir une maîtrise ou un doctorat en pharmacologie;
- b) la recherche.

Tous les membres du Département poursuivent des recherches dans le domaine de la pharmacologie cardiovasculaire, en particulier sur le système rénine-angiotensine, le choc hémorragique, la circulation périphérique, les fonctions cardiaques, et les récepteurs adrénérgiques. Pour plusieurs projets, nous bénéficions de la collaboration des Départements de biochimie, physiologie, médecine et chirurgie générale.

BIOLOGIE CELLULAIRE

De formation récente et d'inspiration multidisciplinaire, ce groupe de chercheurs étudie surtout la réplication de l'ADN et la biogénèse des membranes, la synthèse de l'ARN et des ribosomes, les facteurs affectant la croissance cellulaire, le matériel génétique et, de façon générale, les mécanismes moléculaires responsables de divers phénomènes biologiques fondamentaux.

PHYSIOLOGIE

Enseignement aux étudiants en médecine et aux étudiants candidats à la maîtrise et au doctorat en physiologie. Le Département de physiologie entend se diriger vers des secteurs spécialisés de recherche plutôt que de tenter de toucher à toute la gamme des disciplines physiologiques. Les intérêts du département, actuellement, sont concentrés sur la physiologie rénale et la neurophysiologie.

DIVISION DES SCIENCES CLINIQUES

Le programme vise à développer chez le futur clinicien une attitude critique et un souci aigu de vérité scientifique, compte tenu du caractère particulier de la recherche clinique, qui normalement doit aboutir à une connaissance plus approfondie du problème pathologique et partant à des soins mieux orientés. Il vise aussi à intéresser résidents et stagiaires en recherche à la promotion scientifique en vue d'une carrière de recherche et d'enseignement.

En plus des exigences formulées dans le règlement régissant les études avancées, le programme comprend plusieurs séries de cours portant sur les notions fondamentales de méthodologie (statistiques, informatique, électronique médicale, radio-isotopes, etc.)

DIVISION DE MÉDECINE SOCIALE

La Division de médecine sociale, qui regroupe présentement les trois départements d'épidémiologie, de sciences du comportement et de médecine communautaire, a, comme objectif ultime, l'amélioration du niveau de santé de la population et le progrès des sciences de la santé. Ces objectifs sont poursuivis grâce à des activités dans les domaines de la recherche, de l'enseignement et des soins, activités où il est tenu compte, de façon primordiale, des aspects sociaux de la santé.

Même si chacun des départements de la Division possède sa vie propre et son autonomie départementale, il y a coordination étroite de toutes les activités entre les départements au sein de la Division.

A l'heure actuelle, les efforts de recherche au sein de la Division portent surtout sur l'identification des principaux problèmes de santé

dans la région, sur l'analyse des variables socio-économiques auxquelles ces problèmes sont reliés, sur l'organisation des ressources physiques de la région et sur les besoins de main-d'oeuvre dans le domaine de la santé.

Le département d'épidémiologie regroupe des épidémiologistes et biostatisticiens, le département des sciences du comportement regroupe des spécialistes de sciences sociales et le département de médecine communautaire regroupe des cliniciens de diverses disciplines cliniques. Ceux-ci forment des équipes multidisciplinaires offrant des soins complets axés sur la famille (médecine familiale) et la société, et s'occupent de recherche opérationnelle sur les divers modes de distribution des soins médicaux, sur l'efficacité et le rendement de ces équilibres multidisciplinaires en comparaison avec les méthodes traditionnelles de distribution des soins.

DIPLÔMES NÉCESSAIRES À L'ADMISSION

DIVISION DES SCIENCES FONDAMENTALES

ANATOMIE: B.Sc. spécialisé en histologie, zoologie ou chimie. Doctorat en médecine.

BIOCHIMIE: B.Sc. spécialisé en biochimie, biologie, chimie, physique, chimie organique, Doctorat en médecine.

BIOLOGIE CELLULAIRE: B.Sc. spécialisé, Doctorat en médecine.

BIOPHYSIQUE: B.Sc. spécialisé en physique, génie électrique, chimie physique, biologie, Doctorat en médecine.

MICROBIOLOGIE: B.Sc. spécialisé en biologie, Doctorat en médecine.

PATHOLOGIE: B.Sc. spécialisé (incluant mathématiques et physique), Doctorat en médecine.

PHARMACOLOGIE: B.Sc. spécialisé en biologie, biochimie, Licence en pharmacie, Doctorat en médecine.

PHYSIOLOGIE: B.Sc. spécialisé, Doctorat en médecine.

DIVISION DES SCIENCES CLINIQUES

ANESTHÉSIE-RÉANIMATION: Doctorat en médecine.

CHIRURGIE GÉNÉRALE: Doctorat en médecine.

CHIRURGIE CARDIOVASCULAIRE ET THORACIQUE: Doctorat en médecine.

MÉDECINE (ENDOCRINOLOGIE): Doctorat en médecine.

MÉDECINE (HÉMATOLOGIE): Doctorat en médecine (avec de préférence formation en Hématologie).

MÉDECINE (PNEUMOLOGIE): Doctorat en médecine.

- MÉDECINE NUCLÉAIRE ET RADIOBIOLOGIE:** Doctorat en médecine.
- NEUROCHIRURGIE:** Doctorat en médecine.
- OBSTÉTRIQUE-GYNÉCOLOGIE:** Doctorat en médecine (avec une année d'entraînement post-gradué en obstétrique-gynécologie).
- OPHTALMOLOGIE:** Doctorat en médecine.
- ORTHOPÉDIE:** Doctorat en médecine.
- PÉDIATRIE:** Doctorat en médecine.
- PHYCHIATRIE:** Doctorat en médecine, résident en psychiatrie, B.Sc. spécialisé en biologie ou Maîtrise en psychophysologie.
- RADIOLOGIE DIAGNOSTIQUE:** Doctorat en médecine.
- UROLOGIE:** Doctorat en médecine.

RÈGLEMENTS

L'Université de Sherbrooke décerne le grade de maîtrise ès sciences (M.Sc.) et de doctorat ès sciences (doctorat en philosophie, Ph.D.) aux étudiants ayant complété avec succès leurs études supérieures et leurs travaux de recherche à la Faculté de médecine. Les diplômes sont décernés en:

Anatomie, Biochimie, Biologie cellulaire, Biophysique, Microbiologie, Pathologie, Pharmacologie, Physiologie et Sciences cliniques.

A) PROCÉDURES GÉNÉRALES D'ADMISSION DES CANDIDATS

1. Tout candidat à la maîtrise ou au doctorat doit d'abord s'assurer qu'un professeur de la Faculté de médecine accepte de diriger ses travaux de recherche.
2. Le candidat qui ne peut pas faire d'emblée ce choix pourra consulter le coordonnateur des études avancées.
3. Le professeur qui accepte un candidat présentera le dossier (y compris la formule de demande DA-1) au Sous-comité du programme concerné, pour approbation par ce Sous-comité.
4. Le président du Sous-comité du programme concerné fera part de sa décision au Comité des études avancées par l'intermédiaire du coordonnateur des études avancées.
5. Après avis favorable du Comité des études avancées, le candidat soumet officiellement sa demande d'admission et les documents requis au coordonnateur des études avancées qui les fera parvenir au bureau du Registraire et au Secrétariat de la Faculté.

6. Toute démarche d'un étudiant en médecine en vue d'un grade supérieur doit être autorisée par le Secrétaire de la Faculté, qui témoigne du rendement et des résultats scolaires du candidat.

En cas d'autorisation, l'étudiant procédera comme indiqué aux item 1 et 2.

7. Sont admissibles à la maîtrise ès sciences cliniques les étudiants en médecine qui ont terminé avec succès la 3ème année et au doctorat ès sciences cliniques les diplômés en médecine.

B) MAÎTRISE (M.Sc.)

I - ADMISSION

- A- Est admissible aux études de maîtrise tout candidat qui possède les dispositions nécessaires à poursuivre des études avancées et qui a obtenu un baccalauréat ès sciences (cours spécialisés) avec une moyenne générale d'au moins 66% (2.2).

Est admissible à la maîtrise un étudiant en médecine qui a complété avec succès sa 3ème année à Sherbrooke ou l'équivalent.

- B- Peut être admis à titre probatoire, un candidat qui détient un baccalauréat ès sciences (cours général avec options) obtenu avec une moyenne générale d'au moins 66%, ou le détenteur d'un grade équivalent. Dans ce cas, le candidat est appelé à se qualifier en suivant des cours complémentaires choisis dans le programme du baccalauréat spécialisé ou dans celui du cours régulier de médecine. Il devra conserver aux examens qui sanctionnent ces cours une moyenne générale d'au moins 66%.

II - COURS

- A- Le programme d'étude conduisant à la maîtrise ès sciences doit comporter un minimum de six crédits de niveau 500, un crédit équivaut à un cours d'une heure par semaine pendant un semestre.

- B- Le candidat doit conserver une moyenne de 66% sur l'ensemble des cours de son programme, la note de passage dans chaque matière étant de 50%. Le cas d'un étudiant qui subit un échec sera étudié lors d'une réunion du Sous-comité du programme concerné et du Comité des études avancées.

Une seule reprise est admise.

- C- L'étudiant pourra suivre des cours dans une autre Université s'il obtient l'autorisation du coordonnateur des études avancées sur recommandation du Sous-comité du programme concerné et du Comité des études avancées.

III - SCOLARITÉ ET DURÉE DES ÉTUDES

La scolarité minimale d'un candidat à la maîtrise ès sciences est de 12 mois comme étudiant régulier en résidence à l'Université de Sherbrooke. Un candidat peut consacrer, à compter de la date de son inscription, un maximum de 36 mois à l'obtention d'une maîtrise. Un travail supplémentaire peut être permis pour un maximum de 5 heures par semaine dans le cas d'étudiants réguliers à temps complet.

IV - THÈSE

Le candidat à la maîtrise ès sciences doit rédiger une thèse incorporant les résultats des recherches qu'il a faites sous la direction du maître de thèse. La thèse est examinée par un jury composé de 3 membres, dont deux seulement font partie du département où le candidat a fait sa recherche.

Les noms des 3 membres du jury sont proposés par le directeur du département au Comité des études avancées. Ces personnes sont ensuite nommées par le coordonnateur des études avancées.

La thèse doit être déposée au secrétariat de la Faculté en 5 copies. La rédaction et la présentation de la thèse doivent être conformes aux "directives pour la rédaction d'un mémoire ou d'une thèse à la Faculté de médecine de l'Université de Sherbrooke".

Une thèse rejetée par le jury doit être rédigée de nouveau et ne peut être soumise plus d'une fois.

Il ne pourra s'écouler plus de trois (3) ans entre la fin du stage et la date de présentation de la thèse de maîtrise.

V - DIPLÔME

Le diplôme est identifié à la discipline scientifique, mais ne comporte aucune mention d'excellence.

C) DOCTORAT (Ph.D.)

I - ADMISSION

- A- Tout étudiant possédant une maîtrise ès sciences ou son équivalent est admissible aux études conduisant au doctorat dans la même discipline que sa maîtrise ou dans une discipline connexe.
- B- Les procédures d'admission sont établies aux paragraphes 1, 2, 3, 4, 5, 6 et 7 de ce règlement.
- C- Sur recommandation du Sous-comité du programme concerné et du Comité des études avancées, un candidat qui a satisfait aux exigences des cours et de scolarité de la maîtrise peut être autorisé par le coordonnateur des études avancées à poursuivre des travaux en vue du doctorat dans la même discipline sans avoir à soumettre une thèse de maîtrise.

- D- Les admissions et les réadmissions doivent être approuvées par le coordonnateur des études avancées sur recommandation du Sous-comité du programme concerné et du Comité des études avancées.
- E- Une demande officielle d'admission (formule DA-1) ou de réadmission (formule DA-2) selon le cas, doit être adressée au bureau du Registraire de l'Université.

II - COURS

Le programme d'études conduisant au doctorat ne comporte aucun crédit de cours. Toutefois, le candidat au doctorat peut se voir imposer des cours par le Sous-comité du programme concerné. Il doit dans ce cas se présenter aux examens de ces cours et y réussir aux conditions habituelles.

III - EXAMEN GÉNÉRAL

Au cours de sa première année de candidature au doctorat, le candidat doit subir un examen général comportant une épreuve écrite et/ou orale. Il doit faire preuve d'une connaissance approfondie de la discipline dans laquelle il se spécialise, ainsi que des disciplines connexes. L'examen oral aura lieu devant un jury d'au moins trois membres soumis par le directeur du département au Comité des études avancées et nommés par le coordonnateur des études avancées.

Ce jury comporte au moins un examinateur choisi hors des cadres de l'Université de Sherbrooke. Le président du jury peut ajourner l'examen s'il y a lieu. En cas d'échec à cet examen, le coordonnateur des études avancées déterminera si cet échec entraîne la fin de la candidature de l'étudiant ou lui donnera l'autorisation de reprendre l'examen, après avis du Sous-comité du programme concerné et du Comité des études avancées.

L'étudiant doit être mis au courant de la composition du jury et donner son approbation par écrit. L'étudiant peut s'objecter ou refuser un des membres du jury.

IV - SCOLARITÉ ET DURÉE DES ÉTUDES

La scolarité minimale d'un candidat au doctorat ès sciences est de 24 mois comme étudiant régulier à temps complet en résidence à l'Université de Sherbrooke. Un candidat peut consacrer, à compter de la date de son inscription, un maximum de 60 mois à l'obtention d'un doctorat (Ph.D.). Un travail supplémentaire pourra être permis pour un maximum de 5 heures par semaine.

V - THÈSE

Le candidat au doctorat doit rédiger une thèse incorporant les résultats des recherches faites sous la direction d'un maître de thèse. La thèse doit apporter une contribution originale à la science et démontrer la capacité du candidat de poursuivre des recherches et d'en diriger.

La thèse doit être déposée au Bureau du Secrétaire de la Faculté en 5 copies. La rédaction et la présentation de la thèse doivent être conformes aux "directives pour la rédaction d'un mémoire ou d'une thèse à la Faculté de médecine de l'Université de Sherbrooke".

La thèse est examinée par un jury d'au moins 3 membres soumis par le directeur du département concerné au Comité des études avancées et nommés par le coordonnateur des études avancées.

Ce jury comporte au moins un examinateur choisi hors des cadres de l'Université de Sherbrooke.

Une thèse rejetée par le jury doit être rédigée de nouveau et ne peut être soumise plus d'une autre fois.

Il ne pourra s'écouler plus de cinq (5) ans entre la fin du stage et la date de présentation de la thèse de doctorat.

VI - SOUTENANCE

Une fois la thèse acceptée, le candidat doit présenter les résultats de ses recherches dans le cadre des séminaires du département. Sont invités à ces séminaires les professeurs de l'Université et les étudiants aux études avancées.

VII - DIPLÔME

Sous recommandation du Conseil de la Faculté avec approbation du Conseil universitaire, le grade de docteur (Ph.D.) est décerné au candidat qui a satisfait aux exigences des cours et de scolarité et a vu sa thèse acceptée. Le diplôme est identifié à la discipline scientifique, mais ne comporte aucune mention d'excellence.

D) RÉDACTION DE THÈSE

A - LANGUE

La thèse devra être rédigée en français ou en anglais.

B - DACTYLOGRAPHIE

1. **Papier** — Le mémoire de maîtrise ou la thèse de doctorat doivent être dactylographiés au ruban noir sur une seule face d'un papier blanc de format uniforme: 8½ x 11 pouces. Pour le premier exemplaire, on doit utiliser un papier de bonne qualité, à base de chiffon d'un poids minimum de 20 livres. Pour les autres exemplaires on peut utiliser un papier plus mince, tel un mi-chiffon No 2 de 13 livres ou une reproduction par procédé Xérox.
2. **Marges** — La marge de gauche doit mesurer au moins 1½ pouce pour permettre la reliure; celle des trois autres côtés doit mesurer au moins 1 pouce. Les tableaux, cartes, dessins, etc. . . , de dimension excédant 8½ x 11 pouces doivent être pliés de façon à laisser une marge d'au moins 1½ pouce à gauche pour la reliure. Si le format est très grand, on doit annexer le document en pochette.

3. **Espaces et retraits** — Le texte doit être dactylographié à double interligne. Trois interlignes séparent le titre d'un chapitre de la première ligne du texte. Toute citation brève (c-à-d. ne dépassant pas deux lignes) est incorporée dans le texte et placée en guillemets. Toute citation plus longue sera dégagée du texte, écrite entièrement en retrait de dix frappes, à interligne simple, et placée en guillemets.
4. **Titres** — Les titres des différentes parties du travail et ceux des chapitres sont dactylographiés en majuscules.
5. **Pagination** — En principe les pages sont numérotées dans le coin supérieur droit. Toutefois, on ne pagine pas les pages qui portent un titre (page de titre, page de sommaire, page de reconnaissance ou de remerciements, page de la table des matières, etc...). Ces pages comptent cependant dans la pagination.

On utilise des chiffres arabes pour paginer le corps de la thèse, commençant par l'introduction jusqu'à la fin, appendice, bibliographie et index inclus. Toutes les pages qui précèdent l'introduction sont numérotées en chiffres romains minuscules (ex. i, ii, iii, iv, v, etc. . .). Les tableaux, graphiques, cartes, dessins, photographies, etc. . ., qui occupent toute une page et qui sont insérés dans le texte, sont paginés pour faciliter les références dans le texte.

C - MISE EN PAGE

Un mémoire ou une thèse doit comporter dans l'ordre suivant:

1. **Une page de garde** — Une feuille blanche, non numérotée.
2. **Une page titre (voir modèle A)** — Cette page contient dans l'ordre suivant:
 - a) le titre (et sous-titre) du mémoire ou de la thèse en majuscules,
 - b) la préposition "par" au centre en minuscules,
 - c) le nom de l'auteur en majuscules,
 - d) en minuscules la mention: "Thèse présentée au Département de en vue de l'obtention de la Maîtrise en Médecine", ou la mention: "Thèse présentée au Département de en vue de l'obtention du grade de Ph.D."
 - e) la mention en majuscules: "FACULTÉ DE MÉDECINE"
"UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE"
 - f) l'endroit et la date de la présentation,

NOTE: sur la page-titre, rien ne doit être souligné.
3. **Un sommaire de la thèse ou du mémoire** — La page est titrée: **Sommaire**. Le sommaire ne doit pas dépasser deux ou trois pages.
4. **Une page de reconnaissance ou de remerciements** — Cette page est titrée: **Remerciements**. Le candidat exprime sa reconnaissance pour la direction, la coopération et l'assistance qu'il a reçues dans son travail.
5. **Une table des matières** — Cette page est titrée: **Table des Matières**. Les titres des chapitres et des appendices sont écrits en majuscules et les sous-titres en minuscules.

6. **Listes des illustrations, des tableaux, et des hors-textes:** — La page est alors titrée: **Liste des Illustrations, Liste des Tableaux, etc.** Même disposition que pour la **Table des Matières.**
7. **Une introduction** où les travaux antérieurs sur le sujet sont mentionnés dans le but de situer le travail de la thèse. La pagination en chiffres arabes commence avec cette page.
8. **Corps de la thèse ou du mémoire** — Le texte proprement dit de la thèse où l'auteur décrit son travail personnel de recherches et ses idées sur le sujet.
9. **Une conclusion** — Une thèse contient normalement une conclusion où l'auteur revoit les points essentiels de son travail et présente une synthèse des résultats obtenus. Cette page est titrée **CONCLUSION** en majuscules.
10. **Appendices ou Annexes** — Cette section contient entre autres, si nécessaire:
- a) des documents reproduits textuellement et qui sont utilisés pour la discussion de la thèse,
 - b) une liste d'abréviations et de symboles utilisés dans le texte,
 - c) des dérivations ou des démonstrations, utiles à la compréhension de l'ouvrage, mais qui alourdiraient sensiblement le texte.

Les appendices ou annexes sont numérotés au moyen de lettres majuscules (A, B, C, ...).

11. **Bibliographie** — La première page doit être titrée **Bibliographie.** Bien que la bibliographie doive être rédigée suivant l'usage adopté dans la spécialité du candidat, elle s'inspirera de façon générale des règles suivantes:

La page de la bibliographie contiendra les noms des auteurs, précédés de leur numéro de référence et suivis, dans l'ordre, par:

- le titre de l'article (facultatif),
- l'abréviation officielle de la revue,
- le numéro de la revue, souligné,
- la page du début de l'article,
- l'année de publication, entre parenthèses.

Exemple:

15. E. D. Becker et G. C. Pimentel, *J. Chem. Phys.* 25, 225 (1956)
22. N. Favre-Duchertre, Contribution à l'étude de la reproduction chez *Cephalotaxus dupracea*, *Rev. Cutol. Biol. Veg.* 18, 305-43 (1957).

Dans le cas d'un volume, on donne, à la suite du nom de l'auteur, le titre de l'ouvrage, le nom de l'éditeur, l'endroit d'édition, suivis de l'année d'édition entre parenthèses et des pages auxquelles on réfère.

Exemple:

68. G. M. Barrow, *Introduction to Molecular Spectroscopy*, McGraw-Hill, New York (1962), p. 325.

Dans le cas d'un volume où plusieurs auteurs ont contribué, on se guidera à l'aide de l'exemple suivant:

77. Everett, J. W. Neuroendocrine Mechanisms in Control of the Mammalian Ovary. Dans A. Gorbman (Ed): Comparative Endocrinology. John Wiley and Sons, New York (1959), p. 174.

D - RÉFÉRENCES

Dans le texte, les noms des auteurs sont écrits en majuscules et sont suivis entre parenthèses par un numéro correspondant au numéro de renvoi dans la bibliographie.

PROGRAMME CONJOINT

MAÎTRISE ÈS SCIENCES ET DOCTORAT EN MÉDECINE (M.D. - M.Sc.)

Tout étudiant régulièrement inscrit au programme du doctorat en médecine (M.D.) et dont le rendement académique est jugé excellent par le Secrétaire de la Faculté et le Comité des études avancées, peut être admis au programme conjoint.

L'étudiant postulant simultanément les deux grades, M.D. et M.Sc., doit consacrer toutes les périodes "électives" de son cours de médecine ainsi que toutes les périodes de vacances d'été à la préparation d'une maîtrise. Le minimum de temps requis à la préparation d'une telle maîtrise sera de douze mois. Il doit y avoir continuité dans le programme de maîtrise, c'est-à-dire qu'il n'est pas permis à l'étudiant d'interrompre son programme au cours de l'année académique sans approbation préalable.

Tous les départements offrant déjà des maîtrises et des doctorats ès sciences peuvent présenter la candidature d'étudiants en médecine désireux de s'inscrire simultanément aux deux grades. Bien qu'il soit possible à l'étudiant en médecine de se voir créditer le temps consacré à la recherche durant les périodes électives et de s'inscrire à des cours de niveau "500", il ne sera considéré comme étudiant gradué qu'à compter du début de sa quatrième année de médecine.

RÈGLEMENTS

Les règlements généraux sont les mêmes que pour l'obtention de la maîtrise unique.

PROCÉDURE D'ADMISSION

1. L'étudiant en médecine postulant simultanément les deux grades doit présenter d'abord sa candidature au Secrétaire de la Faculté;
2. Si le candidat possède un dossier académique démontrant l'excellence, le Secrétaire de la Faculté présentera au Comité des études avancées le programme postulé par le candidat;
3. Étude du dossier par le directeur du département;
4. Approbation par le Comité des études avancées;
5. Une fois le dossier complété, celui-ci est remis au Secrétaire de la Faculté qui fait inscrire l'étudiant au programme conjoint auprès du Registraire de l'Université.

ÉTUDES POST-DOCTORALES

OBJECTIFS

À la demande du Collège des Médecins et Chirurgiens de la Province de Québec, les quatre facultés de médecine de la province ont accepté, en 1969, d'élaborer un programme de formation médicale post-doctorale (c'est-à-dire après l'obtention du M.D.) et d'en assumer la mise en marche dès le 1er juillet 1970.

Le Collège des Médecins et Chirurgiens de la Province de Québec n'émet maintenant des permis d'internat et de résidence qu'aux seuls candidats inscrits à un programme universitaire de formation médicale post-doctorale. Le Collège Royal des Médecins et Chirurgiens du Canada a exprimé son intention très nette de ne considérer lui aussi que les milieux de formation médicale post-doctorale intégrés à des programmes universitaires. Aussi, le Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke (C.H.U.), i.e. la Faculté de médecine, et ses facilités académiques, hospitalières et autres, conscient de son rôle dans la communauté et face à la "nécessité d'accroître les effectifs médicaux sans compromettre l'excellence de la formation", s'est fixé certains objectifs.

L'amélioration des soins de la santé, sur le plan régional et provincial, et le progrès des sciences de la santé, sur un plan plus universel, constituent les objectifs ultimes du Centre hospitalier universitaire.

Ces objectifs que l'on se propose d'atteindre en définitive et auxquels on se réfère constamment reflètent la volonté bien nette du Centre hospitalier universitaire:

- 1) de jouer un rôle actif et dynamique dans l'étude et la solution des problèmes de la santé publique
- 2) de n'accepter que des critères d'excellence dans toutes ses activités scientifiques.

Pour atteindre ces objectifs ultimes, le Centre hospitalier universitaire a groupé ses objectifs intermédiaires dans trois grands secteurs d'activité, soit: l'enseignement, le soin des malades et la recherche. Nous ne retiendrons ici que les objectifs intermédiaires, dans le secteur de l'enseignement, gardant en mémoire qu'il serait impensable que les objectifs intermédiaires dans les deux autres secteurs ne se compensent pas.

Dans le domaine de l'enseignement, l'orientation du premier cycle insiste déjà sur une solide formation en sciences biologiques et une profonde prise de conscience sociale. Exploitant l'auto-enseignement et l'approche multidisciplinaire, l'étudiant peut ainsi faire le choix éclairé et plus précoce de son orientation post-doctorale définitive.

Dans le domaine de l'enseignement du deuxième cycle, les objectifs intermédiaires de la formation médicale post-doctorale perpétueront ceux de l'enseignement sous-gradué. De plus, le Centre hospitalier universitaire:

- 1) orientera les étudiants en fonction des besoins de la communauté et fera évoluer ses programmes à la lumière des transformations sociales et technologiques;
- 2) visera à former des médecins capables d'assumer un rôle d'innovateur et de "chef" dans leur domaine respectif;
- 3) cherchera à devenir, en tenant compte de ses ressources humaines et financières, le centre de formation par excellence dans certaines spécialités, choisies en fonction des besoins les plus urgents de la communauté.

Chaque département universitaire responsable de l'exécution d'un programme de formation médicale post-doctorale définira ses objectifs. Si ces objectifs sont atteints, on pourra espérer avoir contribué à donner au médecin une formation "d'étudiant pour la vie".

CONDITIONS D'ADMISSION

Doctorat en médecine reconnu par l'Université de Sherbrooke.

Le candidat porteur d'un diplôme de M.D. (ou l'équivalent) d'une faculté ou école de médecine située en dehors du Canada ou des États-Unis doit fournir un certificat d'admissibilité du Collège des médecins et chirurgiens de la province de Québec. Il est inutile de remplir cette formule si cette condition n'est pas satisfaite.

Le candidat qui n'est pas porteur d'un diplôme de M.D. de la Faculté de médecine de l'Université de Sherbrooke, doit compléter la formule officielle de demande d'admission par les pièces suivantes:

- a) extrait de l'acte de naissance;
- b) certificat médical récent de moins de trois (3) mois;
- c) relevé officiel complet et détaillé (en six exemplaires) des notes obtenues pendant les années d'études sanctionnées par le diplôme présenté à l'appui de la demande d'admission;
- d) document officiel attestant que le candidat possède le grade ou le diplôme invoqué à l'appui de sa demande d'admission, à moins que cette attestation n'apparaisse sur le relevé de notes officiel;
- e) document officiel d'attestation de tout stage antérieur d'internat ou de résidence faisant état de l'évaluation du candidat;
- f) nom et adresse de trois (3) personnes pouvant témoigner de la compétence du candidat et auxquelles la Faculté de médecine pourra s'adresser afin d'obtenir une lettre d'appréciation récente.

Tout diplôme obtenu en dehors du Canada ou des États-Unis doit être accompagné d'un annuaire donnant le détail des programmes et des conditions requises pour son obtention.

Lorsque la Faculté exige une entrevue ou un examen, le candidat en est avisé en temps utile.

PROGRAMME DES ÉTUDES

Programme gradué d'internat et de résidence dans les spécialités médicales ou chirurgicales au Centre hospitalier universitaire et dans les hôpitaux affiliés à l'Université de Sherbrooke.

RÉGIME PÉDAGOGIQUE

Évaluation en cours de formation et examens de spécialités.

Pour être promu à la fin d'une année scolaire, l'interne ou le résident doit avoir obtenu au moins la mention "C" sur l'ensemble des diverses formes d'évaluation.

Tout étudiant qui obtient une mention "E" voit son cas soumis au Comité d'évaluation et de promotion, qui fait au doyen les recommandations jugées nécessaires.

OPTIONS OFFERTES

Le C.H.U. offre des programmes de spécialisation dans la quasi totalité des disciplines.

Actuellement il y a possibilité au Centre Hospitalier Universitaire de Sherbrooke d'acquérir une formation complète dans les spécialités suivantes: médecine générale, cardiologie, endocrinologie, gastro-entérologie, hématologie, néphrologie, pneumologie, rhumatologie, chirurgie générale, chirurgie orthopédique, ophtalmologie, urologie, médecine nucléaire, radiologie thérapeutique, anesthésie-réanimation, anatomo-pathologie, physiothérapie, psychiatrie, neuro-chirurgie, oto-rhino-laryngologie, biochimie médicale, obstétrique-gynécologie.

Pour les spécialités suivantes: dermatologie, chirurgie cardio-vasculaire et thoracique, le programme universitaire dans ces spécialités sera incessamment présenté au comité des études médicales.

Pour obtenir de plus amples renseignements, s'adresser au secrétariat de la Faculté, Centre hospitalier universitaire, Université de Sherbrooke, Sherbrooke, Qué.

On peut aussi se procurer à la même adresse la brochure intitulée: "PROGRAMMES UNIVERSITAIRES POUR L'INTERNAT ET LA RÉSIDENCE".

**TABLEAU GÉNÉRAL
DES AGRÉMENTS**

Collège des médecins et chirurgiens de la province de Québec						Collège Royal		
Spécialité	Durée du programme	Agréé maximum mois	Nombre maximum de résidents				Nombre maximum de résidents dans le programme	
			R-I	R-II	R-III	R-IV		
Médecine générale	2 ans	24	10	10			10	Complet
Cardiologie	4 ans	24		4	4	4	4	
Endocrinologie	4 ans	24		2	2	2	2	
Gastro-entérologie	4 ans	24		2	2	2	2	
Hématologie	4 ans	24		4	4	4	4	
Médecine interne	4 ans	36	20	20	6	6	26	
Néphrologie	4 ans	24		2	2	2	2	
Neurologie et EEG	4 ans	24		4	4	4	4	
Pneumologie	4 ans	24		3	3	3	3	
Rhumatologie	4 ans	24		2	2	2	2	
Chirurgie générale	4 ans	48	12	12	4	4	16	
Chirurgie orthopédique	4 ans	36		4	4	4	4	
Ophthalmologie	4 ans	36	3	3	3	3	3	
Urologie	4 ans	36		4	4	4	4	
Médecine nucléaire	4 ans	36		3	3	3	3	
Radiologie diagnostique	4 ans	24	4	4	4	4	4	
Radiologie thérapeutique	4 ans	36		3	3	3	3	
Anesthésie-réanimation	4 ans	36		6	6	6	6	
Anatomo-pathologie	4 ans	48	6	6	6	6	6	

Collège des médecins et chirurgiens de la province de Québec							Collège Royal	
Spécialité	Durée du programme	Agréé maximum mois	Nombre maximum de résidents				Nombre maximum de résidents dans le programme	
			R-I	R-II	R-III	R-IV		
Microbiologie médicale	4 ans	24		2	2	2	2	
Pédiatrie	4 ans	24	10	10	10	10	10	2 ans
Psysiatrie	4 ans	24	4	4	4	4	4	
Psychiatrie	4 ans	24	8	8	8	8	8	Complet
Obstétrique-gynécologie	4 ans	24		4	4	4	4	
Neurochirurgie	5 ans	24		2	2	2	2	Complet
ORL	4 ans	12		2	2	2	2	
Biochimie médicale	4 ans	36	3	3	3	3	3	

TOTAL DES POSTES OFFERTS À L'UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE: 143

PRIX ET BOURSES

Association des médecins de langue française du Canada

Un prix de \$100.00 sera offert par cette association à l'étudiant qui se sera classé premier pour l'ensemble de son cours de médecine.

Prix Bristol

Cette société a fait un don de \$125.00 qui sert à défrayer les abonnements au Medical Letter pour les étudiants de 2ème et 3e années.

Prix Ciba

Cette société a fait un don de tous les volumes de la "Ciba Collection of Medical Illustrations". Ce prix sera décerné au meilleur étudiant de 1ère année.

Prix et médaille Frosst

Un prix de \$500.00, accompagné d'une médaille, sera accordé par cette société à l'étudiant qui se sera classé premier au terme de ses études médicales.

Bourse Abbott

Don de \$800.00 offert par cette société comme subvention aux étudiants en médecine, stagiaires de recherche au cours de l'été 1971.

Bourse Eli Lilly

Don de \$800.00 offert par cette société comme subvention aux étudiants en médecine, stagiaires de recherche au cours de l'été 1971.

Bourse Geigy

Don de \$1,200.00 offert par cette société comme subvention aux étudiants en médecine, stagiaires de recherche au cours de l'été 1971.

Bourse Hoffmann-La Roche

Don de \$800.00 offert par cette société comme subvention aux étudiants en médecine, stagiaires de recherche au cours de l'été 1971.

Bourse Merck Sharp & Dohme

Don de \$400.00 offert par cette société comme subvention aux étudiants en médecine, stagiaires de recherche au cours de l'été 1971.

Bourse Ortho Pharmaceutical

Don de \$800.00 offert par cette société comme subvention aux étudiants en médecine, stagiaires de recherche au cours de l'été 1971.

Bourse Pentagone

Don de \$500.00 offert par cette société comme subvention aux étudiants en médecine, stagiaires de recherche au cours de l'été 1971.

Bourse Smith Kline & French

Don de \$300.00 offert par cette société comme subvention aux étudiants en médecine, stagiaire de recherche au cours de l'été 1971.

PROMOTION 1967-1971

A obtenu le grade de docteur en médecine et le grade de maître ès sciences en pharmacologie:

Serge Bélisle.

Ont obtenu le grade de docteur en médecine:

Mark Adams	Nicole L'Écuyer
Jacques Allard	Raymond Lemieux
Raymond Aubé	Claude Lemoine
Michel Baron	Richard Lessard
Chantal Beaudet	Michel Lorrain
Roseline Belliveau	Yvon Mallette
Bernard Blouin	Nicole Meunier
Marcel Caron	Gérard Monette
Louise Charron	Ronald Neal
Léandre Chénard	Alain Ouimet
Robert Dussault	Denis Proulx
Bruno Fluet	Jean Proulx
Pierre Forgacs	Pierre Rouleau
Richard Fortin	Paul St-Germain
Louise Galarneau	Pierre Ste-Marie
Marc Gingras	Raymond Ste-Marie
Gaétan Guillemette	Clifford S. Sarrazin
Pierre Labrecque	Yves Talbot
René Laliberté	Serge Thérien
Claude Lambert	Bertrand Vallières

A obtenu le grade de maître ès sciences en anatomie:

Detlev Sanides.



RÉSIDENCE DES ÉTUDIANTS AU C.H.U.

BIBLIOTHÈQUE MÉDICALE

La bibliothèque médicale du C.H.U. veut jouer son rôle d'instrument d'information et de source de renseignements en participant à la formation de médecins généralistes et de médecins spécialistes qui soient non seulement compétents mais qui aient acquis une discipline intellectuelle qui leur permette de suivre les progrès de la science, et de remplir dans un contexte socio-économique en évolution, le rôle primordial qui leur revient dans la prévention et le traitement de la maladie.

La collection et les services de la bibliothèque sont non seulement au service de l'Université, mais aussi au niveau de la région, de toute l'équipe de santé.

La bibliothèque reçoit environ 2,000 périodiques et séries, et achète annuellement 2,500 à 3,000 nouveaux ouvrages. La collection totale est d'environ 60,000 volumes, y compris 30,000 volumes de périodiques. Les locaux peuvent accommoder plus de 200 lecteurs à la fois.

Pendant 72 heures chaque semaine, la bibliothèque offre à ses lecteurs tous les services courants, c'est-à-dire prêts internes, livres réservés, prêts entre bibliothèques, photocopies, assistance au lecteur, recherche bibliographique, etc.

Directeur: Monsieur Germain BÉLISLE.

RÉSIDENCE DES ÉTUDIANTS

L'attrayante résidence des étudiants en médecine peut accueillir un total de 152 étudiants dans des chambres simples et doubles.

Située sur le campus même de la Faculté et de l'hôpital universitaire et entourée d'arbres et de verdure, elle permet aux étudiants de jouir de tout le confort nécessaire au repos et aux études en plus d'offrir tous les autres services nécessaires à une résidence d'étudiants (conciergerie, buanderie, etc.)

Le coût de location est fixé approximativement à quarante dollars par mois pour une chambre simple et à trente dollars pour une chambre double.

Le Directeur des résidences d'étudiants est monsieur Laurent BIRON et le responsable des résidences du C.H.U. est monsieur Conrad BLAIS.